



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Président : Marc VILLARD
Rapporteur Général : Pierre GIRAULT
18^{ème} session (4-8 mars 2013)

Sommaire

Liste des membres de la commission des Finances et des Affaires économiques	Page 3
Programme de la commission	Page 4
Audition de M. Jean-Paul HARDOUIN <i>Directeur de la Direction des Résidents à l'Étranger et des Services Généraux</i>	Page 6
Audition de M. Matias de SAINTE LORETTE <i>Chef du Bureau de la fiscalité internationale au Ministère de l'Économie</i>	Page 10
Audition de M. le Sénateur Eric BOCQUET	Page 12
Audition de M. Edouard BRAINE <i>Conseiller Diplomatique du Gouvernement</i>	Page 13
Audition de M. François SAINT PAUL <i>Directeur des Français de l'Étranger et de l'Administration Consulaire</i>	Page 14
Vœux	Page 15

Commission des Finances et des Affaires économiques

Président :	M. VILLARD Marc
Rapporteur général :	M. GIRAULT Pierre
Vice-présidents :	M TIZON Michel, M. DESPLANQUES Xavier
Secrétaire :	M. BRIGNOLI Daniel

M. BANSARD	Jean-Pierre
M. BARRAULT	Etienne
Mme BENZINE	Marie-Hélène
Mme BEUTHIN	Alexandra
M. BILLON	Marc
Mme BRUNET-APITHY	Anne
M. CADIC	Olivier
M. DARRASON	Olivier
M. DAWIDOWICZ	Claude
M. DE FEYDEAU DE S-C	Jeanine
M. DE LALOUBIE	Gonzague
M. DELEENS	Gérard
Mme DJEDIDI	Martine
M. ETLICHER	Cédric
M. FABRY	Philippe
Mme FOUQUES-WEISS	Nadine
M. GAILLY	Pierre-Antoine
M. GARCIA	Bernard
M. HASNAOUI	Fwad
Mme JADOT	Claire-Marie
M. KAUB	Marceau
Mme LEROY	Arnaud
M. LIBOZ	Jean
M. MAKKI	Guy
M. MARSAUD	Alain
M. MASSIDA	André
M. OLLAGNIER	Daniel
M. OMNES	Yvon
M. PAPA	Georges
M. PELISSON	Gérard
M. PICHOT	Joël
Mme PONTVIANNE	Marie-Hélène
Mme RAHAL	Radya
M. SEHMOUN	Sylvain
M. TESTARD	Michel
M. VINET	Serge



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER



COMMISSION DES
FINANCES ET DES
AFFAIRES ECONOMIQUES

REUNION DE MARS 2013

PROGRAMME DE LA COMMISSION
SOUS LA PRESIDENCE DE M. MARC VILLARD

DATES	HORAIRES	THEMES	INVITES
LUNDI 4 MARS	14 h 30	Ouverture des travaux de la Commission : mot du Président.	
APRES-MIDI	14 h 45 – 16 h 15	Intervention de la DRESG sur l'actualité fiscale et son incidence pour les résidents à l'étranger	<i>M. Jean-Paul HARDOUIN, Directeur de la direction des résidents à l'étranger et des services généraux</i> <i>M. Didier COLOMBE, responsable du Service des Impôts des Particuliers Non Résidents (SIP NR)</i> <i>Mme Emilia GOSSELIN, inspectrice des finances publiques, rédactrice à la Division de la législation et du contentieux</i> <i>Mme Line CHALLAL, inspectrice principale au Bureau C2 de la Direction de la Législation Fiscale (Confirmé)</i>
	16 h 15 – 17 h 45	Devenir des conventions fiscales avec les pays attractifs	<i>M. Matias de SAINTE-LORETTE, Chef du Bureau de la fiscalité internationale, Direction de la législation fiscale, Ministère de l'Economie (Confirmé)</i>

MARDI 5 MARS MATIN	09h30 – 10h30	Travaux de la Commission	
	10 h 30 – 12 h 00	Rapport de la commission d'enquête du Sénat sur l'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales	<i>M. Eric BOCQUET, rapporteur de la commission d'enquête du Sénat sur l'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales (Confirmé)</i>
MARDI 5 MARS APRES-MIDI	14 h 30 – 16 h 00	Développement de l'implantation des entreprises françaises à l'étranger dans le cadre de la diplomatie économique	<i>M. Edouard BRAINE, Conseiller diplomatique du gouvernement (Confirmé)</i>
	16 h 00 – 17 h 30	Programme 151	<i>M. François SAINT-PAUL, Directeur des Français de l'étranger et de l'administration consulaire (Confirmé)</i>
MERCREDI 6 MARS APRES-MIDI	14 h 30	Travaux de la Commission : vœux, motions, résolutions, préparation du rapport	

07/03/12



L'ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER



COMMISSION DES
FINANCES ET DES
AFFAIRES ECONOMIQUES

REUNION DE MARS 2013

*Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mes chers collègues,*

Audition de M. Jean Paul HARDOUIN,

*Directeur de la Direction des Résidents à l'Etranger et des Services Généraux
accompagné de M. Didier COLOMBE, responsable du Service des Impôts des Particuliers
(SIPNR) de Mme Emilia GOSSELIN, inspectrice des finances publiques, rédactrice à la
Division de la Législation et du contentieux et de Mme Line CHALLAL, Inspectrice à la
Direction de la Législation Fiscale.*

M. HARDOUIN était en fait le directeur de M. Cyril MALOINE, notre interlocuteur habituel remplacé par M. Serge DESCLAUX, absent aujourd'hui.

La Direction de l'Etranger et des Services Généraux est un service à compétence nationale du réseau de la DGFIP. Direction à double vocation à savoir d'une part une direction en charge de l'assiette, du recouvrement et du contrôle des impôts des particuliers non-résidents et des professionnels (entreprises étrangères) et d'autre part une direction pôle de service pour l'Administration Centrale (missions fiscales, SIPNR, brigades de contrôle etc.) ...

La fusion des états majors et des services a conduit cette direction à gérer 115 agents alors que la moyenne est de 70/80 agents dans les autres directions, ceci afin de répondre aux nécessités du service.

Au niveau des entreprises, le contact fiscal est établi avec environ 18 000 entreprises étrangères, chiffre très important.

Le nombre de déclarations de revenus traitées demeure stable (193 178 en 2010 / 188 268 en 2011 et 191 157 en 2012), le nombre d'avis d'imposition le demeurant également.

L'année 2012 a été marquée par des changements intervenus sur l'impôt sur la fortune.

Actif à déclarer (formulaire 2042 C) quand le patrimoine immobilier est compris entre 1.3 et 3 M€ ce qui a concerné 1892 redevables en 2012... par ailleurs l'ISF dit classique ou auto liquidé (formule administrative) (formulaire 2725) pour les patrimoines supérieurs à 3M€ qui a concerné 3857 contribuables et « cerise sur le gâteau » la contribution exceptionnelle sur la fortune, adossée à l'ISF qui a concerné plus de 5000 « usagers » formule employée (!). Les télé déclarations et télépaiements progressent de façon spectaculaire.

Il y a deux modalités d'accès aux télé-procédures à savoir www.impots.gouv.fr et mon.service-public.fr

Les avantages sont connus : usage ordinateur personnel avec accès permanent, certitude de l'envoi et de la réception, édition qui s'ensuit des avis d'imposition et enfin possibilité de modifier les informations relatives au paiement.

En 2012, la télé correction a été installée, facilité ouverte entre le 31 juillet et le 30 novembre (1093 interventions enregistrées).

Le STRAS (système de traitement de la retenue à la source) a été mis en place permettant de recalculer les mentions de retenue à la source et permettra en 2014 aux non-résidents de déclarer leur retenue à la source prélevée par leur employeur ou leur caisse de retraite.

	2010	2011	2012	Pour une population concernée
Nombre de déclarations en ligne	65 120	78 937	98 173*	191 157
Nombre d'usagers utilisant les moyens modernes de paiement	59 000	65 800	72 000	101 452

* Augmentation de + 24% à la DRESG en 2012 (+ 5,5% au niveau national)

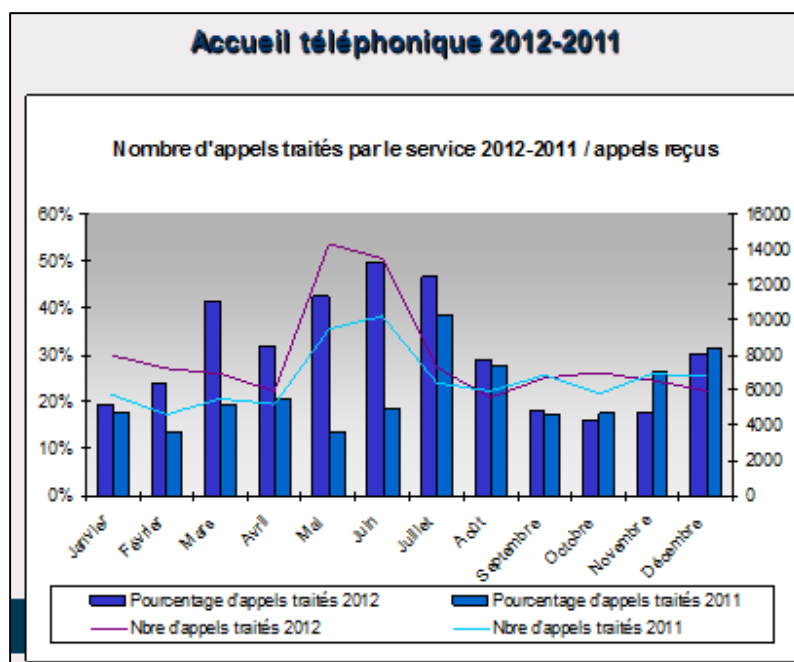
L'accueil fait l'objet de la part de la commission d'un intérêt particulier tellement les remontées de nos compatriotes sont nombreuses.

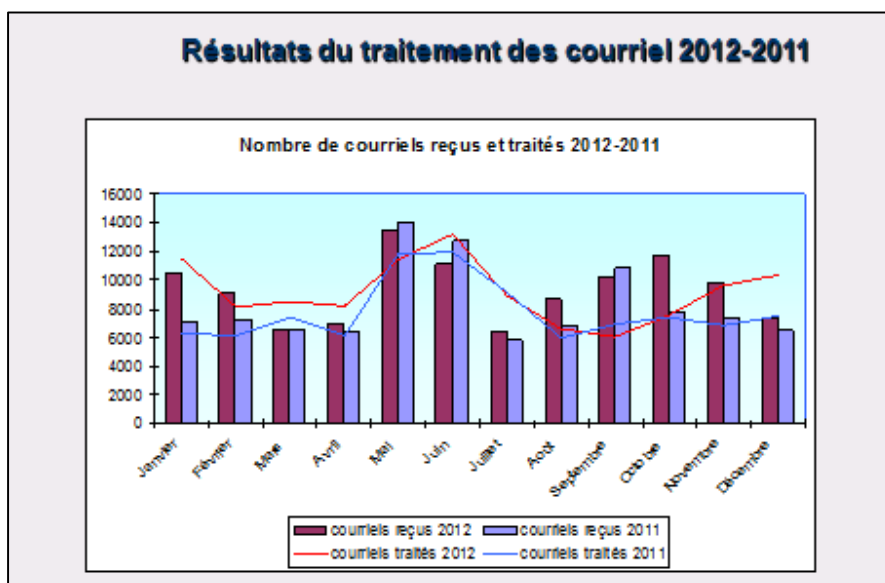
Le tableau ci-après est éloquent :

Évolution de l'accueil par type de contacts

	2010	2011	2012
Nombre d'appels téléphoniques reçus	403 706	402 013	338 739
Nombre de courriels reçus	98 631	99 322	112 112
Visites sur place	6 610	5 977	7 392
Total des contacts	508 947	507 312	458 243

Il y a 25 personnes qui travaillent pour cela, la solution étant le contact courriel, étant donné qu'il y est répondu quasiment à 100%. L'avenir du central téléphonique n'apparaît plus être aussi important qu'auparavant.





Rôle du conciliateur fiscal

L'institution a été mise en place en 2004. Elle était dirigée à ce jour par M. Cyril MALOINE et c'est M. Serge DESCLAUX qui aujourd'hui en a la charge.

C'est un interlocuteur unique qui répond à un recours personnalisé ou précis/ciblé pour les usagers particuliers ou professionnels qui contestent certaines décisions de rejet du service ou qui mettent en cause la qualité du service rendu.

Etant un peu juge et partie puisque directeur adjoint du service, son rôle de médiation n'est pas facile. En effet, il est marqué par l'équité, tout en ayant le souci de respecter le droit et la volonté d'éclairer l'usager dans sa compréhension de la décision.

Par contre, on relève avec plaisir le souci de réactivité : les décisions sont prises, sauf cas exceptionnels, dans un délai inférieur à trente jours (soit plus de 90 %), non suspensif du délai de recours juridictionnel. La DRESG traite environ 700 demandes par an.

Rôle du SIPNR

Chargé de recouvrer l'impôt des particuliers non résidents, il tient une comptabilité simplifiée et doit rendre des comptes chaque année au comptable principal c'est-à-dire la DGFIP.

Le but de ce service est de faciliter le paiement de l'impôt par le biais de l'organisation de type interlocuteur unique, d'adapter les moyens de paiement proposés en fonction des besoins des contribuables en prenant en compte le cas échéant les difficultés rencontrées par ces derniers.

Sa mission est aussi de rechercher et de poursuivre les redevables récalcitrants et/ou fraudeurs sur base de renseignements et d'effectuer un recouvrement efficace et si possible avec une assistance internationale. Son bilan n'est pas négligeable car au niveau amiable 330 M€ sont rentrés dans les caisses de l'Etat tandis que 137.4 M€ ont été recouvrés de manière « forte » soit au total plus de 467 M€. Il dispose d'une structure particulière de contrôle sur le bureau des particuliers (impôt sur le revenu) avec le pôle de fiscalité immobilière et le pôle de contrôle et d'expertise qui en dehors du contrôle des bureaux assure la programmation des dossiers pour le contrôle fiscal. En ce domaine, la DRESCG dispose de services de contrôle fiscal externe avec la brigade de recherche et de programmation (dossiers à fort potentiel de fraude) et la brigade de

contrôle fiscal externe qui effectue les contrôles des entreprises non résidentes et de certains particuliers. Ceci se fait en liaison le plus souvent avec d'autres services de l'Etat.

Au niveau relationnel, le SIPNR contribue à la gestion du site www.impots.gouv.fr et du site [www.impots.gouv.fr/vivre hors de France](http://www.impots.gouv.fr/vivre_hors_de_France), en dehors de l'accueil physique à Noisy-le-Grand et la participation au dispositif Marianne.

L'actualité fiscale

Au 1^{er} janvier 2013, la surtaxe sur plus-value immobilière dépassant 50 000 € sauf pour la plus value immobilière unique des NR qui n'est pas pour l'instant touchée avec un barème par tranches (ex pour 280 000 € taxe de 6%).

Les revenus immobiliers et les plus values immobilières de source française des non résidents sont désormais assujettis aux prélèvements sociaux. Les non-résidents sont assujettis aux contributions sociales sur les revenus du patrimoine au titre de leurs revenus fonciers, provenant de la location d'immeubles sis en France, perçus à compter du 1^{er} janvier 2012 et les plus-values immobilières réalisées à compter du 17 août 2012.

Le taux des prélèvements sociaux est de 15,5% pour les revenus fonciers à compter du 01/01/2012 et pour les plus-values immobilières réalisées à compter du 17 août 2012. Enfin, le taux d'imposition des non-résidents dans des pays non coopératifs passe de 50% à 75%.

De l'échange questions/réponses, nous relevons le chiffre donné concernant les particuliers non résidents (PNR) qui contribuent à hauteur de 467M€ pour 2012 (91 000 articles). Nous déplorons l'impossibilité déclarée de connaître les pourcentages entre nationalités de même que celle concernant les taxes locales (fort importantes) alors que l'informatique est là et que les avis d'imposition sont personnalisés et envoyés aux non-résidents...

Pour les codes BIC et IBAN (absence sur les avis d'imposition) la DRESG s'en tient à sa politique incroyablement obsolète et renvoie pour la connaissance sur impots.gouv.fr

Il est convenu de se revoir en septembre et nous espérons que nous pourrions rencontrer M. Serge DESCLAUX.

Audition de M. Matias de SAINTE LORETTE

Chef du Bureau de la fiscalité internationale au Ministère de l'Economie

M. de SAINTE LORETTE vient de remplacer il y a deux mois M. Renaud JAUNE avec lequel nous avons échangé de nombreuses informations certes incomplètes mais néanmoins utiles depuis de nombreuses années. Il est accompagné de nouveaux collaborateurs Mme Mathilde Viallet et Mme Jane Pelletier. Il souhaite maintenir cette désormais traditionnelle prise de contact.

Le sujet d'actualité qui est l'avenir des conventions fiscales avec les pays dits attractifs est immédiatement abordé. Il nous confirme que ce sujet est «pris à bras le corps» par notre Administration qui se base entre autres sur le projet OCDE relatif à l'évasion fiscale et sur le rapport présenté au G20 de MOSCOU les 14/16 février 2012. Le principe de l'échange de renseignements devient si possible le fil rouge des négociations car selon lui à ce jour nos « outils » ne sont pas suffisamment adaptés.

La question du contrôle fiscal de l'industrie numérique est abordée. De même que le poids désormais colossal des actifs incorporels (ex : marques/brevet/logiciel). D'expérience, votre rapporteur pense et regrette que ce que l'on appelle la balance des invisibles n'ait pas fait suffisamment l'objet de la part des politiques de tous bords d'une réelle marque d'intérêt. M. de SAINTE LORETTE approuve et souligne que le gouvernement, sur la base du rapport COLIN et COLLIN, a demandé aux services de Bercy de travailler sérieusement sur la question : comment résoudre les problèmes de la territorialité, des dispositifs anti-abus trop inefficaces en ce domaine, des écarts de taux d'imposition, du simple traitement différent de la même chose, des produits hybrides, de la conversion d'actions en obligations, le tout sur la base de la libre circulation des capitaux ? Le contrôle des géants de l'Internet est en marche et sera un des points de travail du prochain G20.

Il en est de même pour le projet BEPS (BASE EROSION AND PROFIT SHIFTING) lancé par le G20 en 2012 qui se passe désormais entièrement en langue anglaise.

“G20 Leaders Declaration of 19 June 2012, Los Cabos Report

Growing concern has been expressed regarding base erosion and profit shifting and for this reason the OECD has decided to address these issues.

The project, quickly known as BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) is looking at whether, and if so why, the current rules allow for the allocation of taxable profits to locations different from those where the actual business activity takes place.

The aim is to provide comprehensive, balanced and effective strategies for countries concerned with base erosion and profit shifting”.

La question des prix de transfert est donc désormais au centre des débats.

M. de SAINTE LORETTE évoque la question que soulève l'imposition par les USA de leur législation FATCA au monde entier (en résumé les établissements financiers dans le monde doivent transmettre à l'Administration Fiscale US les informations concernant les comptes et opérations de leurs clients ressortissants US) qui entraîne de gros problèmes de toute sorte... La SUISSE a pourtant signé FATCA, le LUXEMBOURG s'y apprête...

Il y a actuellement 132 conventions bilatérales dont 120 englobent la taxation des revenus. Il convient de maintenir à niveau/adapter etc. si possible toutes ces conventions, travail long et délicat.

2012 a vu la signature de nouvelles conventions avec PANAMA, ARABIE SAOUDITE, AUTRICHE, ILE MAURICE, sultanat d'OMAN.

Un effort considérable est effectué envers les pays asiatiques:

- avenants avec SINGAPOUR, échange de renseignements sur base des standards OCDE ;
- avenants avec la CHINE (négociations qui ont débuté en 2011), discussions en cours avec l'INDE.

En EUROPE, le problème des pensions allemandes versées à l'étranger est un problème grave touchant particulièrement les résidents français ayant travaillé en Allemagne. La rétroactivité des impôts est de 5 ans en Allemagne contre 3 ans en France. L'Allemagne, pour des raisons de politique interne, effectue désormais des retenues à la source sur les pensions versées à l'étranger. Des négociations sont en cours et M. le Ministre P. MOSCOVICI a écrit à son homologue sur ce sujet et sur celui du crédit d'impôt. Sur la question de la consultation des élus AFE sur ce sujet et de façon générale il nous est répondu : pourquoi pas ?

Les relations franco-suissees connaissent des rebondissements fréquents qui évoluent avec les changements de gouvernement. Notre Administration est contre la taxation au forfait, par exemple, de même que le dispositif RUBIK (secret bancaire contre versement au pays d'origine du contribuable d'impôts plus ou moins équivalents à ceux qui auraient été perçus directement...) ne fait pas que des adeptes en particulier au BUNDESRAT...

Enfin au cours du débat questions/réponses, la convention exceptionnelle à tous points de vue Franco/Qatari a appelé de nombreuses interventions et concernant le Luxembourg, M. de SAINTE LORETTE a souligné l'intérêt de renforcer les liens juridiques de toute nature avec ce pays frontalier.

Il est convenu de rencontrer M. de SAINTE LORETTE en septembre prochain...

Audition de M. le sénateur Eric BOCQUET

Rapporteur Général du rapport « l'évasion fiscale internationale, et si on arrêta ? »

Le Sénateur Eric BOCQUET (groupe sénatorial SRC) (enseignant d'anglais de formation, sénateur depuis 2011) a, comme rapporteur général d'une commission spéciale du Sénat (président M. Sénateur Philippe DOMINATI), auditionné plus de 120 intervenants de janvier à juillet 2012 et publié un rapport adopté à l'unanimité (ce rapport est disponible /publications du Sénat). Bien qu'un des membres de notre Assemblée (M. PUJOL) ait été auditionné en ce domaine à titre personnel, nous avons déploré à l'époque le fait que notre Commission n'ait pas été consultée/auditionnée, soit en plénière, soit sous forme tandem président/rapporteur, sur un sujet qu'elle aborde régulièrement au cours de ses travaux.

Nous apprécions donc vivement que M. Eric BOCQUET vienne devant notre commission.

M. Eric BOCQUET nous confie avoir découvert un monde financier particulièrement opaque et dangereux à ses yeux. Au-delà du rapport officiel, il a décidé, désormais passionné, de poursuivre ses enquêtes en liaison, entre autre, avec des ONG de tous bords (d'ATTAC au Comité Catholique contre la Faim et pour le développement), spécialisées dans la dénonciation et la lutte contre la fraude en général et la fraude fiscale en particulier.

Pour ce faire, il vient de réaliser un diaporama (power point) qu'il a baptisé « Voyage en terre inconnue » que vous trouverez sur le site de l'AFE. Ce diaporama fort engagé, ce qui n'étonnera personne, est très intéressant et fort bien documenté. Il permet par ses résumés de pouvoir en quelques clics retrouver les ONG ad-hoc et de se faire une opinion etc.

En résumé, M. Eric BOCQUET déplore essentiellement la révolution conservatrice avec ses conséquences financières mise en place en 1989 par Mme THATCHER et en 1980 par le Président REAGAN, de même que la révolution technologique (vitesses de transmission) est dévoyée à ses yeux en s'appuyant sur des chiffres certes réels mais qui doivent cependant être remis dans leur contexte pour des analyses de fond, au-delà d'une communication médiatique. Une séance de questions-réponses a suivi ce qui a permis à des membres de la commission d'apporter leurs avis basés sur leurs expériences professionnelles et à M. Eric BOCQUET de prendre connaissance d'éléments et de précisions dont il n'avait pas entièrement connaissance en particulier sur les taxes d'enregistrement, la comptabilité très précise des groupes internationaux, les déclarations d'ayant droit et les procédures d'enregistrement de sociétés.

Nous nous réjouissons de ce premier contact et espérons que les circonstances nous permettront de le renouveler, M. Eric BOCQUET y étant en ce qui le concerne très favorable.

Audition de M. Edouard BRAINE
Conseiller Diplomatique du Gouvernement

Nous le recevons à l'initiative de notre collègue Olivier CADIC qui a collaboré avec M. Edouard BRAINE lorsque ce dernier était consul général à Londres.

M. Edouard BRAINE qui a également été Ambassadeur en Extrême Orient vit par ailleurs avec un handicap physique majeur qui lui impose un fauteuil roulant... En activité pour notre pays depuis 1990, il rend hommage à deux anciens du MAE qui viennent de disparaître, les ambassadeurs Jean-Marie MERILLON et Stéphane HESSEL.

M. Edouard BRAINE, se basant sur une expérience économique personnelle de direction d'entreprises parapubliques (GIAT / SNPE- la maîtrise régulée de la réduction d'emplois est nécessaire pour préserver l'avenir) de même que des directions de missions dédiées à des gros contrats export, est convaincu que l'action diplomatique peut, dans certains cas, aider à la création d'emplois en France. Il pense de même que trop souvent notre approche économique souffre d'un clivage politique droite-gauche pénalisant. Il serait donc bon, selon lui, que, en dehors des questions de détails, les sujets fondamentaux de stratégie rapprochent la gauche de la droite et vice-versa au lieu de les séparer.

Constatant que les réductions d'entreprises ne sont souvent pas accompagnées par des psychologues, il a lancé une société d'assistance psychologique en ce domaine.

Edouard BRAINE nous a décrit par la suite quelques exemples de réussite de sociétés : Stes SIRENA en Malaisie (mécanique des fluides) Thales EADS (drones tout temps installés sur navires) dont ont bénéficié les chantiers CYRILLE à CARENTEC etc. Dans un autre domaine, la réussite du Centre Charles PEGUY à Londres qui a permis l'année dernière de trouver 1000 emplois localement à des compatriotes (10 000 rencontres sur demande).

Il souhaite aussi que l'on travaille au développement de sociétés qui utilisent les capacités d'emploi transfrontalières (exemple de la Société Boulonnaise d'Electronique qui transforme des produits informatiques usagés en GB (Kent) et qui recrute du personnel dans le Boulonnais Région de Calais).

Il décrit également un projet de développement de fauteuils roulants/engins de déplacement 4*4 pour handicapés qui correspond à un besoin « mobile dream ». Ces prototypes (coût actuel 13 000€) qui sont un outil de propagande lors des jeux para olympiques ne connaissent pas un développement industriel suffisant pour permettre d'être vendus à un prix abordable (7000/8000€). Une démarche civique/politique nationale permettrait de lancer un projet industriel alors que des investisseurs allemands « lorgnent » déjà sur le projet...

Il constate que l'on ne part pas assez à partir de nos points d'excellence et que l'on se coupe trop souvent de nos pôles de compétence. Il est également très sévère vis-à-vis des médias considérés comme trop souvent démobilisateurs et négatifs.

Enfin il demande à ce que les élus de l'AFE tentent de lancer avec les associations locales des opérations TELETHON liées au Téléthon National.

La visite et les propos de M. Edouard BRAINE ont apporté à la commission une vision originale de la vie basée sur une véritable et longue expérience dans des conditions particulièrement difficiles.

Audition de M. François SAINT PAUL

Directeur des Français de l'Etranger et de l'Administration Consulaire

M. François SAINT PAUL nous explique que dans un contexte de chute de la croissance (actuellement de 0.1%) l'année 2013 se présente plutôt mal. Au-delà des gels classiques, il faut s'attendre à des mesures supplémentaires, y compris au MAE, les seuls ministères « épargnés » étant la JUSTICE, le MEN et l'Intérieur. Le MAE doit rendre 675 emplois d'un côté et bénéficier de 75 emplois d'un autre.

La possibilité de poursuivre la réduction du déficit par l'augmentation des recettes s'achève et la réduction en volume primera en 2014. « Trop d'impôt tue l'impôt » est un adage bien connu. La concentration de la dépense est désormais au programme.

Le programme 151 (prise de conscience qu'il ne peut plus vraiment être réduit) tire son épingle du jeu avec 144M€ au total, 34 M€ pour les Français de l'étranger et l'AFE et 110 M€ pour les bourses. (Dépenses calées : 110M€ en 2013, 118M€ en 2014, 125M€ en 2015). (Demandes de bourses actuelles collectées pour le 31 mars). (L'augmentation des écoles à gestion directe et les futures homologations auront un impact sur les bourses). Une ligne de réserve de 6% est établie sauf lignes Conseillers AFE et CFE. Les élections 2013 AFE étant reportées, des économies seront réalisées tandis que 2 élections législatives partielles seront organisées dans les 3 mois (coût 1.8M€).

Sur le reste les contacts avec Bercy sont ce qu'ils sont : difficiles.

Des arbitrages devront être rendus mais le réseau consulaire qui évoluera ne sera pas trop touché (ex : fermeture à CALGARY).

Les consuls honoraires font l'objet d'études (délivrance de pièces d'identité) (accès aux services informatiques centraux etc. complexes).

Ce contact régulier avec notre directeur permettant des échanges constructifs est vivement apprécié par la commission.

Assemblée des Français de l'Étranger
18^{ème} session
4-8 mars 2013

Commission des Finances et des Affaires Economiques

Voeu N°1 FIN/V.1/03.13

Objet : Réserve Parlementaire

RETIRE EN SEANCE

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Considérant que la réserve parlementaire est une ligne budgétaire annuelle mise à disposition des sénateurs et députés en France qui sert à financer des projets d'intérêt général dans leur circonscription.

Considérant que l'enveloppe estimée par de nombreuses sources concordantes serait en moyenne de 130 000 euros par parlementaire, soit environ 3 millions d'euros par an pour les 23 parlementaires représentant les Français établis hors de France,

Considérant que ce montant est très significatif car il est quasi équivalent au fonctionnement annuel de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) 3,3 millions d'euros,

Considérant que ce montant correspond au double du budget annuel inscrit au programme 151 pour les dotations cumulées des organismes locaux d'entraide et de solidarité (398 000 euros), des organismes d'assistance (100 000 euros), de l'emploi et formation professionnelle (797 000 euros) et des subventions aux centres médico-sociaux (279 000 euros) qui sont généralement réparties entre les associations dans le cadre de comités consulaires,

Considérant qu'aucun comité transparent et organisé sur le modèle des comités consulaires n'associe les élus à l'AFE pour faire remonter des projets, les analyser et les défendre auprès des parlementaires pour leur permettre de bénéficier de la réserve parlementaire,

Considérant que les élus à l'AFE ne disposent d'aucune information permettant de connaître le montant dont chaque parlementaire dispose, ni d'aucune liste des projets aidés dans le cadre de la réserve parlementaire alors que cette information pourrait leur être utile dans leur mission au sein des Comités consulaires pour l'action sociale (CCPAS) et dans les comités consulaires pour l'enseignement et la formation professionnelle (CCPEFP),

La Commission des Finances de l'AFE émet le vœu

- que les parlementaires associent les élus de l'AFE dans un exercice collectif de réflexion sur l'attribution de ces aides avant de prendre leur décision dans le respect de leurs prérogatives,
- que les parlementaires des Français établis hors de France publient l'affectation des réserves parlementaires.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d' abstentions		

Assemblée des Français de l'Étranger

18^{ème} session

4-8 mars 2013

Commission des Finances et des Affaires Economiques

Voeu N°2 FIN/V.2/03.13

Objet : Accueil téléphonique du Centre des Impôts des non résidents

Considérant que la qualité de l'accueil téléphonique du Centre des Impôts des non résidents (CINR) constitue une préoccupation exprimée de façon récurrente par la commission auprès du CINR depuis septembre 2006,

Considérant que le nombre d'appels traités par le CINR n'a cessé de diminuer : 205 000 appels traités en 2005, soit un taux de réponse de 55% ; 118 000 appels traités en 2008, soit un taux de réponse de 23,68% ; 84 684 appels traités en 2012, soit un taux de réponse de 25%,

Déjà insatisfaisant en 2006, le nombre de réponses téléphoniques du CINR s'est considérablement dégradé en dépit des promesses d'amélioration et de l'augmentation des effectifs affectés à l'accueil téléphonique,

L'Assemblée des Français de l'Étranger émet le vœu que le ministère du Budget prenne conscience que cette situation est désormais inacceptable pour les usagers et qu'il prenne des mesures drastiques afin d'y remédier.

	Adoption en Commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d' abstentions		

Assemblée des Français de l'Étranger

18^{ème} session

4-8 mars 2013

Commission des Finances et des Affaires Economiques

Voeu N°3 FIN/V.3/03.13

Objet : Programme FLAM 2012

Considérant que l'AEFE alloue un budget annuel de 700 000 euros dans le cadre du programme FLAM destiné à apporter un concours financier aux associations locales créées à l'initiative de parents ou de résidents à l'étranger,

Considérant que les représentants des Français de l'étranger ont demandé sans succès la communication du montant des subventions accordées par association FLAM lors des conseils d'administration de l'AEFE en date du 6/6/12 et du 27/11/12,

Considérant que l'AEFE a refusé de transmettre l'information au prétexte que les éventuelles comparaisons qui seraient établies entre structures et subventions ne seraient pas pertinentes,

L'Assemblée des Français de l'Étranger

- estime que le motif invoqué par l'AEFE est de nature à créer un système opaque et à entraver sa capacité à émettre des avis pertinents sur l'utilisation des fonds publics pour un programme qui participe activement au rayonnement de la langue et de la culture françaises depuis plus de dix ans,
- émet le vœu que l'AEFE communique le montant des subventions accordées par association dans le cadre du programme FLAM pour l'année 2012 ;
- émet le vœu que le secrétariat général de l'AFE relaie cette demande auprès de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) si l'AEFE ne répond pas favorablement au vœu n°03/03.13.

	Adoption en Commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d' abstentions		

Assemblée des Français de l'Étranger

18^{ème} session

4-8 mars 2013

Commission des Finances et des Affaires Economiques

Voeu N°4 FIN/V.4/03.13

Objet : Calendrier décisionnel Comité consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP)

Considérant que les décisions d'attribution au titre des subventions CCPEFP pour l'année et leur versement interviennent seulement en milieu d'année (mai et juin),

Considérant que l'incertitude financière liée à ce délai a des répercussions négatives sur le fonctionnement des associations aidées (refus d'inscriptions malgré la demande),

L'Assemblée des Français de l'Étranger émet le vœu

que le comité national pour l'emploi et la formation professionnelle se réunisse avant la fin de l'année calendaire pour déterminer les subventions accordées pour l'année suivante

	Adoption en Commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		